

L'Intersyndicale, comme mode efficace d'action au niveau national, comme instance de coopération au niveau international

En 2023, lors du vaste et long mouvement social sur la question des retraites, « l'Intersyndicale » a commencé à administrer la preuve que la mobilisation syndicale a une portée politique réelle, en dépit ou peut-être grâce au pluralisme qui l'habite. La pratique de la confrontation est une dimension essentielle de la vie démocratique. Elle est au cœur de la résistance à la tentation du repli « identitaire » qui menace tous les appareils. Dans un moment aussi complexe et aussi périlleux que celui que nous vivons, elle dynamise une vision syndicale plus large, intégrant la notion d'intérêt général, qui pousse à sortir de l'impasse du refuge corporatiste. Pour une large partie des travailleuses, des travailleurs de ce pays, qu'ils soient en activité ou en retraite, cette démarche unitaire a répondu à une profonde aspiration : elle a été ressentie comme une obligation ayant la force de l'évidence, pour renouer avec une véritable efficacité sociale. L'intersyndicale a mis le gouvernement en difficulté, la situation qu'elle a créée a permis le blocage du processus engagé. Elle a aussi révélé, d'une façon inédite, le poids politique de la dimension territoriale des mobilisations. La diversité des manifestations, de leurs modalités, le succès qu'elles ont rencontré, notamment dans les « petites villes », démontrent qu'une intersyndicale qui coconstruit une plateforme revendicative commune avec des modalités d'action partagées, non seulement est crédible, mais est vécue comme l'affirmation concrète de la possibilité d'une « alternative »¹. Si la concurrence à laquelle se livrent les syndicats dans le cadre des élections professionnelles reste légitime, dans un moment où les inquiétudes et les tensions sont aussi fortes, où les exigences de réponse rapide sont impérieuses, ce qui compte c'est d'organiser solidairement la riposte.

L'intersyndicale ne vise pas à une fusion idéologique, ce n'est pas son ambition. Elle offre un cadre qui garantit la circulation des idées et leur actualisation à travers la dynamique du débat qui précède et nourrit l'action commune. Dans une situation politique où se conjuguent l'aggravation des inégalités et l'inaction climatique, et dans la perspective annoncée de l'avènement possible d'un régime autoritaire menaçant « l'Etat de droit », elle représente un véritable acte de responsabilité. Face aux défis, face aux dangers, il serait bon qu'elle s'institue comme une interlocutrice permanente de tous les acteurs de la société civile, partisans d'une fusion entre les dimensions écologiques et sociales de la grande transformation à l'ordre du jour, afin d'établir avec eux des contacts débouchant sur des initiatives communes. En dépit de ses difficultés et de ses lacunes, le mouvement syndical représente un potentiel de forces organisées considérable. Il peut le conserver, le renforcer et le matérialiser en optant délibérément pour le rassemblement unitaire².

Il y a deux opportunités pour le faire immédiatement

La première porte sur la thématique du changement climatique, en revendiquant des mesures de prévention, de protection, d'adaptation sur les lieux de travail et des mesures de planification de long terme, pour que le monde du travail et l'ensemble de la société n'aient plus à « *supporter le coût de l'inaction climatique* »³. Pour y parvenir il est nécessaire de « *garantir de nouveaux droits aux salarié-es et aux agent-es de la fonction publique, ainsi qu'à leurs représentant-es,*

¹ Au sens du fameux slogan politique attribué à Margaret Thatcher *There is no alternative (TINA)*, traduit en français par « Il n'y a pas d'autre choix », « Il n'y a pas d'alternative » ou « Il n'y a pas de plan B », signifiant que le marché, le capitalisme et la mondialisation sont des phénomènes inévitables et irremplaçables. *A contrario*, tous les modes d'organisations économiques alternatifs sont jugés moins efficaces, illusoire ou promis à l'échec.

² Le 29 septembre s'est déroulée une journée d'action dans la fonction publique, dans l'unité la plus large. Une autre est programmée pour le 17 octobre. Elles s'inscrivent pleinement dans cette orientation.

³ Voir, Appel intersyndical aux marches du 26 septembre CGT Solidaires FSU

*pour leur permettre de peser sur les stratégies et choix de production de leur entreprise ou service, et réorienter ainsi l'économie vers une industrie relocalisée et décarbonée »*⁴. Ce que nous avons subi ces derniers mois, était prévisible, puisque prévu depuis des décennies par la communauté scientifique. La responsabilité des gouvernements, notamment de tous ceux qui se sont succédés sous la Présidence d'Emmanuel Macron est totalement engagée : la faiblesse et les renoncements incessants face à la gravité du réchauffement climatique, l'absence de volonté politique de procéder, au niveau national et au niveau européen, à une révision programmée des processus industriels et agricoles qui sont à sa source et à une réduction des dépendances économiques qui l'entretiennent, la faiblesse des investissements nécessaires pour développer les filières, les technologies, les coopérations et les savoir-faire indispensables pour y parvenir. Sans une volonté politique soutenue par une dynamique sociale, aucune chance pour que le patronat adopte « spontanément » une réorientation des modes de gestion, pilotée par l'impératif combiné de la protection de la biosphère et de la justice sociale.

La deuxième est de faire face à la montée de l'extrême droite en France et en Europe. On ne peut plus se contenter de tabler sur la mobilisation de l'imaginaire « antifasciste »⁵. Les syndicats ont une idée assez précise de ce qui les attendrait si Marine Le Pen accédait à l'Élysée en 2027. Comme le dévoile l'étude réalisée en commun par les fondations Jean Jaurès et Friedrich Ebert, l'affaiblissement syndical ne passerait pas forcément par une interdiction ou une attaque frontale. Il résulterait plutôt d'une accumulation de mesures ciblant la représentativité, le financement, le droit de grève et l'exercice de la démocratie sociale. Les auteurs évoquent une « *logique cumulative* » qui aboutit à un « *recul sévère et global des droits et des libertés syndicales* ». Partout où l'extrême droite nationaliste est au pouvoir, la négociation collective est mise à mal. A quelques mois de l'élection présidentielle, pour Nathalie Bazire, secrétaire confédérale de la CGT, « *empêcher l'arrivée au pouvoir du RN, c'est notre priorité, car on sait quelles peuvent être les attaques contre la démocratie, sur et hors du lieu de travail* ». Pour Yvan Ricordeau, secrétaire général adjoint de la CFDT « *cette étude est une démonstration supplémentaire de ce qu'on dit depuis longtemps sur le danger de l'extrême droite et sa stratégie de réduction du droit syndical et des libertés fondamentales* ».

Ces deux opportunités sont fortement liées. Il n'y a pas de pire adversaire de la prise de conscience de la gravité du dérèglement climatique, de son impact social sur les conditions de vie et de travail, que le Rassemblement national et l'ensemble de ses avatars planétaires, tous fondamentalement « climatosceptiques ».

La lutte contre ces deux fléaux appelle certainement à la rénovation de la démocratie, des moyens et des conditions de son exercice. Un de ses pas essentiels consiste en des avancées décisives d'une démocratie économique en prise sur la réalité des chaînes productives et de leur poids territorial. Réorienter la production et les politiques publiques qui l'encadrent ou l'accompagnent ; éliminer ou réduire les dépendances technologiques et industrielles qui induisent des contraintes politiques et stratégiques majeures ; prévenir les risques tant en matière de rupture d'approvisionnement que de pertes de savoir-faire. Quelle formation politique, quelle coalition de gouvernement se réclamant de la gauche, serait en mesure d'engager un tel programme, la tenue de nombreuses et longues négociations⁶ à différents

⁴ Ibidem

⁵ Comme Gérard Noiriel, nous pensons que le mot « fascisme » n'est pas adapté pour comprendre la situation actuelle, « *il peut nous enfermer dans un anachronisme* ».

⁶ Là encore, un front syndical uni sera nécessaire pour parvenir à « *négoier à partir des propositions syndicales au lieu d'amender les propositions patronales ; la négociation interprofessionnelle ne peut se résumer à un agenda social imposé par le patronat, il faut revoir en profondeur les règles de la négociation interprofessionnelle* ».

niveaux, en l'absence de luttes sociales coordonnées et de longue haleine, qu'elles peuvent certes soutenir, mais qu'elles n'ont pas la capacité d'organiser ?

Pour que le mouvement syndical contribue de façon efficace à cette exigence politique, encore faut-il qu'il investisse de façon permanente le terrain de la réorientation de la production, tant au niveau national qu'international. Trouver les voies de sortie de l'impasse écologique et sociale dans laquelle l'emballlement financier⁷ du moteur de l'accumulation capitaliste a enfermé le monde, oblige à se poser la double question fondamentale : que faut-il produire, pour répondre à quels besoins ? Gagner le monde du travail et l'opinion publique à l'idée d'un « gouvernement » de l'économie à partir des besoins. Changer certains de nos comportements, de nos modes de vie, pour s'échapper de la fuite en avant et de ses catastrophes annoncées. Ces terrains sont souvent couverts par les ONG : les organisations syndicales ont une légitimité propre et des compétences à les occuper également. *« La démocratie du travail » est une urgence politique, une méthode de transformation sociale et écologique par le renforcement du pouvoir des collectifs de travail et des destinataires du travail »*⁸.

Proposer et engager des processus de transformation économique et sociale requiert une évaluation, actualisée en permanence, des chaînes d'interdépendance, de leur soutenabilité écologique et de leur respect des droits sociaux, permettant de définir et de tenir des objectifs de planifications régionales, en premier lieu européennes, et de bâtir des coopérations internationales échappant aux logiques d'empire. Le « *capitalisme de la « finitude »* »⁹, nouvelle phase du capitalisme *« dans laquelle on pense que les individus, les firmes et les États ne peuvent pas tous s'enrichir sans gravement gêner les autres, que ce n'est pas la concurrence et le libre-échange qui doivent régler l'organisation de l'économie, mais plutôt la coercition, les monopoles et les silos impériaux »* est ouvertement *« prédateur, violent et rentier »*. Il s'épanouit sur la fin de la promesse de prospérité universelle, permise par le marché et régulée par le droit. La planète est finie deux fois : pour faire fonctionner le « capitalisme fossile » encore largement dominant, et pour accomplir une transition énergétique afin d'éviter (ou tout au moins freiner) un changement climatique désastreux, il faut d'énormes quantités de minerais et de métaux. Comme au XIX^e siècle, les problèmes d'extraction de minerais, de gestion de la terre et de l'eau¹⁰, d'énergie deviennent cruciaux pour l'ensemble de l'humanité. Mais la plupart des pays disposent de marges de manœuvre insuffisantes et parfois dérisoires pour échapper à l'emprise de l'hydre multinationale oligarchique qui a déployé ses réseaux infrastructurels et culturels planétaires et satellitaires, au maillage exceptionnel. Les géants du numérique américains (et à un moindre degré, pour le moment, chinois), combinent pouvoirs de marché et pouvoirs souverains, y compris dans leur propre Etat. Profitant d'une position monopolistique sur le stockage et l'exploitation des données, ils sont capables de mobiliser l'espace public à travers les réseaux sociaux, de fournir et contrôler des connexions internet à des zones entières, de pénétrer le domaine militaire et « d'occuper » celui de la sécurité intérieure.

⁷ Particulièrement à l'œuvre dans le développement de l'économie numérique et de l'IA

⁸ Cf *Le Manifeste pour une démocratie du travail* Edition La Dispute. Il a été réalisé par *Les Ateliers Travail et Démocratie* regroupant syndicalistes, chercheur·es, intervenant·es en santé au travail, en formation, en organisation, citoyen·nes, décidé·es à porter dans le débat public l'idée que le travail est une grande question politique : ce qu'on y fait, la façon dont on le fait, ce qu'il nous fait, contribue de façon essentielle à construire — ou à détruire — la société.

⁹ Interview de Arnaud Orain par Mediapart 2 septembre 2025

¹⁰ On assiste depuis plusieurs années à un accaparement direct des terres, notamment par des firmes publiques émiraties et chinoises, mais aussi des entreprises américaines ou néerlandaises. Elles achètent du foncier, fournissent des intrants et des semences, et s'approprient les récoltes. On observe des choses comparables concernant les ressources minières et halieutiques.

L'échelle européenne s'impose dans de nombreux domaines, notamment celui de la transition écologique et de la souveraineté à maintenir face aux luttes hégémoniques en cours et à venir entre la Chine et les USA. La France en dépit de ses « atouts stratégiques »¹¹ a une population dont l'ordre de grandeur est celui de la marge d'erreur sur les résultats du recensement en Chine ou en Inde... Toute forme de « néo-gaullisme » géopolitique, quelle que soit la « couleur » de la famille politique qui l'adopte, surestime ses marges de manœuvre et sous-estime le rôle structurant de l'Europe comme le poids des nouvelles interdépendances. Le souverainisme « ordinaire », variété de déni à géométrie variable de la réalité, agit comme un antidote à une nostalgie rentrée, pour ceux qui continuent à assimiler l'ancien empire colonial français à une « grandeur » perdue. Une autre forme de souverainisme repeint en vert s'applique à une partie de la gauche qui campe sur le sentiment que la construction européenne ne peut pas être autre chose que l'établissement d'un vaste marché et le triomphe du néolibéralisme (alors que, comme on l'a vu, là n'est plus vraiment la question !), au lieu de s'investir dans la lutte politique pour la transformer. L'histoire de l'UE ne s'arrête pas au traité de Maastricht qui l'a créée : tout le monde peut comprendre ça, y compris ceux qui l'ont approuvé (de justesse) lors du référendum de 1992.

Les syndicats français ont sans doute tout à gagner à élever le niveau de leur coopération en vue de proposer et défendre au sein de la CES¹², une stratégie qui pourrait lui permettre de devenir un acteur incontournable dans le débat européen sur les « transitions » : refuser d'adopter ou de se plier à une politique néo-impérialiste de conquête et de vassalisation, en s'assurant une autonomie suffisante vis-à-vis des empires prédateurs ; aborder les questions nouvelles que doit se poser le syndicalisme européen vis-à-vis du « sud global », dans le cadre de la préparation du congrès de la Confédération syndicale internationale (CSI) qui se tiendra fin 2027. Face aux évolutions brutales des rapports de force mondiaux, avoir la capacité réelle « d'exister », d'être partie prenante du débat mondial et européen ne s'improvise pas. Cela suppose de se tenir fermement aux bases fondamentales du Droit social, en particulier, celles de la Déclaration de Philadelphie¹³ qui *donne pour objectif aux “différentes nations du monde” que les travailleurs soient employés “à des occupations où ils aient la satisfaction de donner toute la mesure de leur habileté et de leurs connaissances et de contribuer le mieux au bien-être commun”*. L'objectif de faire prévaloir cette conception universaliste qui, de façon prémonitoire, associe le sens du travail à la recherche du « bien-être commun », guide la recherche des alliances à opérer, écartant toute tentation hégémonique. Elle engage notre responsabilité dans le choix de la « ligne », et des dirigeants de la CES, et de la CSI qui devront la faire vivre.

Joël Decaillon, ancien secrétaire général adjoint de la Confédération européenne des syndicats (CES), **Christian Dellacherie**, ancien membre du Conseil économique, social et environnemental (CESE), **Edouard Martin**, ancien député européen, **Agnès Naton**, ancienne dirigeante syndicale Région Auvergne Rhône Alpes

Groupe de réflexion BRIDGE (Bâtir le Renouveau Industriel sur la Démocratie et le Génie écologique).

¹¹ Son siège au Conseil de Sécurité et sa force de dissuasion nucléaire (que l'on doit pour une grande part à de Gaulle 1940-1945 et 1958-1969 !) aussi « discutable » soit-elle

¹² Dont le congrès aura lieu en 2027

¹³ Texte fondamental qui redéfinit les buts et les objectifs de l'Organisation internationale du Travail (OIT) en plein milieu de la Seconde Guerre mondiale : elle est la première déclaration internationale des droits sociaux à vocation universelle.